

## **LE GROUPE EDF MOBILISÉ ET SOLIDAIRE FACE A LA CRISE SANITAIRE**

Devant la crise sanitaire actuelle, les 165 000 salariés du Groupe EDF sont pleinement mobilisés pour assurer leurs missions essentielles au service des citoyens des pays dans lesquels ils exercent, en particulier en matière de production d'électricité, de services énergétiques et de relation de proximité avec les clients.

L'attachement profond des équipes du Groupe EDF aux valeurs du service public, de l'intérêt général et de la solidarité a fait naître plusieurs initiatives pour contribuer à atténuer les difficultés occasionnées par l'épidémie.

### **Soutien aux fournisseurs TPE et PME fragilisés**

Afin d'accompagner ses fournisseurs TPE et PME dans un contexte de ralentissement économique dû à l'épidémie, le Groupe accélère le paiement de factures par rapport au délai contractuel de 60 jours en France. Le dispositif s'applique aux prestations achevées et validées par EDF au 31 mars 2020. Au sein d'EDF SA, le règlement des fournisseurs interviendra avant mi-avril pour les TPE et avant fin avril pour les PME. Le dispositif est également déployé par les filiales, Dalkia et EDF Renouvelables. Enedis<sup>1</sup> a décidé de s'engager dans une démarche équivalente. Cette accélération des délais de paiement porte sur plus de vingt mille factures pour un montant de l'ordre de 190 millions d'Euros à l'échelle du Groupe en France. Aucune démarche de la part des fournisseurs n'est nécessaire. La durée du dispositif est évolutive en fonction de la durée de la crise.

### **Fonds d'Urgence et de Solidarité de la Fondation groupe EDF**

En réponse à la crise sanitaire, la Fondation groupe EDF a mis en place un Fonds d'Urgence et de Solidarité de 2 millions d'euros. Il agira en France et à l'international en consacrant dès à présent 1 million d'euros à l'aide d'urgence au personnel soignant et aux plus démunis, ainsi qu'1 million d'euros à l'issue de la crise sanitaire en faveur des plus démunis. Parmi les premiers projets soutenus dans ce cadre : distribution des repas de qualité aux personnels soignants en France, fourniture d'ordinateurs pour permettre aux jeunes des milieux défavorisés d'étudier à distance, distribution de tickets-services pour les sans-abris, ou encore fourniture des kits mobiles d'hygiène aux familles vulnérables et au personnel de santé au Cameroun.

### **Don d'énergie**

EDF ouvre à ses salariés en France la possibilité d'aider des ménages précaires, accompagnés par la Fondation Abbé Pierre, à régler leur facture d'électricité, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque euro versé par ses salariés, EDF s'engage à verser un euro supplémentaire pour contribuer à financer ses actions en matière de prévention de la précarité énergétique. Le « don d'énergie » est également accessible aux clients d'EDF équipés de compteurs Linky via l'application mobile « EDF & Moi ».

### **EDF aux côtés de tous ses clients**

EDF maintient le lien avec tous ses clients en cette période difficile. Près de 3 000 conseillers sont mobilisés, à distance, pour assurer la qualité de service et l'accompagnement nécessaires des clients particuliers, entreprises et collectivités. Tous les outils et services restent accessibles depuis les espaces clients dédiés sur le site edf.fr et depuis l'application mobile EDF & Moi.

<sup>1</sup> Enedis, gestionnaire du réseau de distribution, filiale d'EDF gérée en toute indépendance

Pour ses clients particuliers, EDF applique la prolongation de la période de trêve hivernale jusqu'au 31 mai 2020 (au lieu du 31 mars 2020) afin qu'aucun foyer ne soit privé de gaz ou d'électricité en cas d'impayé. Pour les clients les plus en difficulté, plus de 100 conseillers solidarité sont mobilisés pour accompagner les travailleurs sociaux et trouver des solutions adaptées.

EDF est aux côtés de ses clients professionnels durement touchés par la crise sanitaire. EDF applique à ses clients éligibles au Fonds de Solidarité<sup>1</sup> qui le demandent le report du paiement de leurs factures, conformément aux ordonnances récemment adoptées par le Gouvernement. Concrètement, les petites entreprises concernées peuvent demander le report du paiement de leurs factures exigibles entre le 12 mars 2020 et la date de fin de l'état d'urgence sanitaire. Ce report sera échelonné sur une durée de 6 mois à compter du dernier jour du mois suivant la date de fin de l'état d'urgence sanitaire. EDF reste à l'écoute de tous ses clients, y compris ceux qui ne seraient pas éligibles à ce dispositif, pour les accompagner au mieux dans cette période.

## Les filiales de services du groupe EDF<sup>2</sup> sont mobilisées, partout en France

Dalkia, partenaire historique du milieu hospitalier pour la fourniture de services énergétiques, mobilise près de 1 200 techniciens afin d'assurer le bon fonctionnement des équipements de chauffage, d'eau chaude sanitaire ou encore les services liés à la qualité de l'air, essentiels à l'activité des établissements hospitaliers. L'ensemble du groupe Dalkia est également mobilisé, notamment pour assurer la fourniture de chaleur à tous les clients raccordés au chauffage urbain en cette période de confinement et pour permettre aux entreprises du secteur agroalimentaire fortement sollicitées de poursuivre leurs activités grâce au maintien des opérations de maintenance sur les chaînes de froid.

Citelum, qui gère près de 480 000 points lumineux en France, mobilise 230 salariés nuit et jour pour maintenir les services d'éclairage public et contribuer à la sécurisation des espaces publics.

Cham maintient ses interventions d'urgence pour la sécurité et le dépannage des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, en respectant strictement la santé de ses salariés et de ses clients.

## Continuité d'activité sur les sites de production

Les différents moyens de production du groupe EDF (nucléaire, hydraulique, éolien, solaire, thermique) continuent à produire de l'électricité. Dans le cadre de son plan pandémie, EDF a déployé une organisation robuste, permettant de garantir la continuité d'activité à court et moyen terme tout en conciliant la protection de la santé des salariés et des prestataires avec le strict respect des règles de sûreté, de sécurité et de suivi environnemental.

*« Durant la crise actuelle, les entités du Groupe EDF continuent à assurer leurs missions de service public et œuvrent avec solidarité. Les équipes sur le terrain ainsi que les salariés travaillant à distance contribuent quotidiennement à la grande bataille que livre notre pays. Je tiens à saluer chaleureusement les femmes et les hommes d'EDF qui font preuve d'un engagement remarquable dans le plus strict respect des consignes sanitaires. »* Jean-Bernard Lévy, Président-Directeur général d'EDF.

### **Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur [medias.edf.com](https://medias.edf.com)**

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 39,8 millions de clients (3), dont 29,7 millions en France. Il a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 69 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Pour en savoir plus : [www.edf.fr/entreprises/le-mag/le-mag-entreprises/actualites-edf-entreprises/covid-19-edf-mobilise-a-vos-cotes](https://www.edf.fr/entreprises/le-mag/le-mag-entreprises/actualites-edf-entreprises/covid-19-edf-mobilise-a-vos-cotes)

(2) Le groupe Dalkia, Citelum et Cham sont des filiales à 100% du groupe EDF

(3) Les clients sont décomptés fin 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.